



ADCTG

N°8

Juillet 2008

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CHASSES TRADITIONNELLES A LA GRIVE

EDITO

La saison "grives" 2007/2008 peut-être considérée comme un bon cru même si sur certains secteurs les turdidés sont passés assez vite. La majorité des chasseurs des principaux départements méditerranéens peut être satisfaite des résultats obtenus. Il semblerait d'ailleurs que certaines fédérations aient retrouvé des chasseurs validant le permis uniquement pour la chasse à la grive. Notre association ne peut que sans réjouir. Votre association, cette année encore, sera présente sur le terrain des grandes manifestations cynégétiques de la région avec son exposition. En point d'orgue le 17 Août 2008 à Digne, dans le cadre de la fête de la chasse, le concours régional de chilet organisé avec l'association des imitateurs de chants d'oiseaux.

L'assemblée générale se tiendra au Vernet et nous espérons avoir le plaisir de pouvoir satisfaire tous les amateurs de lecques, en apportant les réponses que tous attendent du président de la fédération 04. Le tirage au sort de notre tombola aura lieu ce jour-là. Bonne année de chasse à tous.

Le vice- président
A. Trouchet

L'assemblée générale de l'association

Se tiendra au Vernet

le 6 septembre 2008 à 9 heures

PREMIER CONCOURS DE CHILET

à Digne les Bains le 17 Août 2008



Gaby Noel fait parti des meilleurs chilleurs de la région Provence Alpes Côte d'Azur

D
O
S
S
I
E
R



LA MAUVIS

(page 3 et 4)

Digne: Les chileurs se donnent rendez-vous

L'association a décidé, dans le cadre de la fête départementale de la chasse à Digne les Bains le 17 Août 2008 au lac de Gaubert, d'organiser un concours de chileurs. Cette compétition mise en place depuis de nombreuses années par l'association des imitateurs des chants d'oiseaux de Provence Alpes Côte d'Azur dans le Var, les Bouches du Rhône, le Vaucluse.

Vous avez le choix de siffler dans une ou plusieurs catégories qui sont: le merle, la siffleuse, la chiqueuse et divers (canaris, coucou ect....) Jamais organisé dans le département des Alpes de Haute Provence, ce premier concours débutera à 11 heures. Vous pourrez montrer, et vous mesurer aux chileurs des autres départements, ainsi que continuer à faire vivre cet



art ancestral qui est de "chanter comme un oiseau"...

Venez nous rejoindre, pour que ce concours soit un succès.

De nombreux lots sont à gagner.

Les renseignements et les inscriptions se font auprès d'André Barthélémy au 06.71.27.43.24 ou le jour du concours sur le stand de l'association.

Plusieurs écoles de chileurs se sont créées si vous désirez prendre des cours avec de véritables professionnels !

Voici les coordonnées :

Pierrefeu, Bormes les Mimosas, Revest (Var) :
Jackie Theunis 04.94.65.51.26
ou Gérard Mousquet 04.89.66.23.77

Saint Cyr sur Mer (Var) :
Marc Allione 06.27.68.54.46
ou Joel Bau 06.83.60.95.19

Trest et Bouc Bel Air (BdR) :
Claude Caffo 06.07.89.46.26

Allauch (BdR) :
Cyrille Tassone 06.84.15.59.92

CONCOURS DE CHILET RESTANT A VOIR

Le 27 Juillet à la Verdière, 10 Août Saint Cyr sur Mer, le 17 août à Digne les Bains
Finale le 7 Septembre à Camps la source.

Pensez-y

Pensez à renouveler votre adhésion à l'association en renvoyant votre chèque de 10 Euros chez Jacky Chabaud (voir adresse en fin de magazine). N'oubliez pas que s'est l'avenir de votre association qui en dépend.

Exposition



Merci à Gaby Laugier pour le don de ce nid de litorne trouvé dans sa volière.

Il va venir enrichir notre exposition.

Nous sommes à la recherche d'anciens chilets réalisés en noyaux d'abricot, de photos entre autre. Merci à vous.

L'exposition sera visible le 14 et 15 juin à Bouc Bel Air chez Décathlon pour la fête de la chasse et le 17 Août fête de la chasse à Digne.



L'Astuce d'Alain

Comment ne pas abîmer ses cages en les transportant sur son fail



Pour éviter l'écrasement des cages sur votre fail, il vous suffit de mettre à chaque extrémité une équerre en bois (5 mm d'épaisseur) de la largeur de vos cages (environ 30cm)

En attachant, la pression se fera sur toute la longueur de la cage, et non plus sur un seul point.

Jean Paul
SEILLIER

Peinture

Papiers Peints

Revêtements de Sols et murs



Tel. 04 92 77 00 76

04230 CRUIS

entreprise enregistrée
3303397663 RMO 1
33033976300022

Imprimé par nos soins
ne pas jeter sur la voie publique

D'une assemblée générale à l'autre...

Les fédérations du Vaucluse et des Alpes de haute Provence ont tenu leurs assemblées générales.

Bernard Mathieu le président de la fédération du Vaucluse a observé une baisse des permis, mais limitée grâce à l'effet grive. En effet de nombreux jeunes ont pris le permis plus tard quand les grives sont arrivées. L'avocat de la fédération nationale présent lors de cette assemblée générale a indiqué que les 43 pays européens ont voté la charte européenne de la chasse avec une reconnaissance de la

participation des chasseurs à la protection de la nature.

En ce qui concerne la fédération du 04, Max Isoard nous a confirmé que la lecque avait bien été inscrite dans le schéma départemental cynégétique comme nous l'avions demandé. Jean Claude Ricci doit travailler sur la lecque sélective dans le département. Toujours sur le schéma départemental cynégétique, des com-

missions vont se créer dans les 15 pays cynégétiques rassemblant la fédération, les associations, les agriculteurs....

Une nouvelle fois nous avons demandé au directeur de l'ONCFS d'appliquer la jurispru-

la Glue et le fusil

Gilbert Maurin a été verbalisé par un garde de l'ONCFS à Quinson le 12 novembre 2006 en train de gluer avec un fusil. Le mardi 13 novembre 2007, le Procureur de la République de Digne les Bains a décidé de ne pas donner de suite judiciaire, et lui a fait signifier un rappel à la loi par un officier de police judiciaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous venez à être verbalisé pour les mêmes raisons.

dence pour le fusil avec le gluau, celui ci nous a répondu qu'il n'en était pas question et qu'il continuerait à verbaliser. Ce discours est renforcé par le président qui a déclaré "que tout le monde n'allait pas dans le sens de l'éthique"(sic).

Dossier



Grive mauvis-Turdus iliacus (suite)

POPULATIONS

Une synthèse européenne récente estime les effectifs européens entre 16 et 21 millions de couples (15 pays concernés). Les effectifs les plus importants se situent en Russie (12 à 15 millions de couples) ; Finlande (1.5 à 2.5 millions de couples) , en Norvège (1 à 1.5 million). Les autres pays accueillent moins d'un million de couples chacun. Les tendances actuelles selon les normes du Bird Life International et de l'UICN permettent de classer l'espèce en catégorie 4 : état de conservation favorable et statut sécurisé en Europe. L'espèce est stable ou en augmentation



dans 9 d'entre eux notamment dans ceux abritant les ¾ des effectifs européens. En raison des modifications climatiques , on peut envisager l'hypothèse d'un glissement pro-

gressif des populations nicheuses vers le sud de l'Europe mais cela est une hypothèse qu'il conviendra de vérifier par un suivi de son aire de reproduction.

Si l'on admet une production moyenne de 2 jeunes par couple avant le départ en migration , les effectifs totaux se situeraient entre 64 et 84 millions d'oiseaux avant le départ en migration post nuptiale . Les estimations faites antérieurement dans les années 2000 situaient la population européenne entre 20 et 26 millions d'individus soit le tiers environ.

Taux de mortalité : En Finlande le taux global de mortalité a été estimé à 57-58%. Le plus vieux oiseau bagué connu était âgé de 18 ans et 9 mois.

MOUVEMENTS DANS LE PALEARCTIQUE OCCIDENTAL

Les différentes populations sont migratrices strictes ou partielles. A titre d'exemple, les oiseaux se reproduisant en Sibérie orientale parcourent environ 6500 Km pour rejoindre leurs zones d'hivernage. La « race » coburni hiverne en Ecosse, Irlande, dans l'ouest de la France et dans la Péninsule Ibérique. La « race » iliacus hiverne dans l'ouest de l'Europe, sur les côtes norvégiennes, le sud-est de la Baltique, et autour de la Méditerranée, Mer noire et Mer caspienne. Les oiseaux hivernant dans ces trois dernières zones proviennent, selon les reprises de bagues, notamment de la Finlande. La migration post nuptiale à partir de la Suède et de la Norvège débute fin septembre et se termine en mi novembre, quelquefois en décembre. Seul un petit nom-

bre d'oiseaux originaires de Scandinavie hivernent en Asie mineure, en Mer Egée et Mer caspienne. Les jeunes oiseaux originaires d'Estonie et de Leningrad se déplacent vers le sud ouest et l'ouest-sud ouest pour hiverner de l'Angleterre au Portugal et dans le sud de l'Italie. Dans le nord de la Russie, les oiseaux débutent leur migration en moyenne la première décennie d'octobre et atteignent la Péninsule ibérique en novembre et quelquefois pas avant Janvier selon les conditions météorologiques. Certains travaux suggèrent que l'Espagne et le Royaume Uni accueillent près de 75% des populations européennes hivernantes.

Selon des travaux de 1981, les mêmes couloirs de migration sont empruntés en automne et au printemps. La

grive mauvis réalise ses déplacements migratoires la nuit mais aussi le jour en groupes relativement nombreux en émettant des cris de contact caractéristiques, fort utiles pour identifier l'espèce lors de l'analyse des bandes magnétiques des stations bioacoustiques. En zone méditerranéenne, la grive mauvis arrive plus tard (fin octobre-novembre) que la grive musicienne. Les stations bioacoustiques fonctionnant toutes les nuits et simultanément au nord de l'Italie (Arosio-Udine) et dans le sud de la France (IMPCF) montrent que les premiers oiseaux en automne survolent l'Italie à partir de la mi-octobre et dans le sud de la France, c'est à la fin de ce mois et notamment en novembre que les passages sont enregistrés. Dans la

Péninsule Ibérique et en Afrique du nord, l'espèce arrive en fin novembre, décembre et même en janvier selon les conditions météorologiques.

La migration de retour débute à la fin février et surtout en mars et se poursuit en début avril. Ces résultats des années 1970, ont été confirmés et affinés grâce aux stations bioacoustiques et aux dénombrements diurnes couvrant le bassin méditerranéen (IMPCF) mais aussi par l'étude de l'accumulation lipidique au Portugal.

En Norvège, les grives mauvis arrivent de fin mars à mi-avril, dans le nord du Caucase en mars-avril, dans la région de Minsk, au début avril, en Russie, dans la deuxième quinzaine d'avril et dans Oural à la fin d'avril.

CHASSE-GESTION DES POPULATIONS ET DES HABITATS

La grive mauvis est comme la grive musicienne chassée dans la zone méditerranéenne. On ignore la part des prélèvements en France, puisque l'enquête ONCFS/UNFDC, concernait l'ensemble des 4 espèces de grives chassables. Il en est de même dans d'autres pays concernés par la chasse de cette espèce à l'exception de l'Italie où le carnet de prélèvement prévoit la distinction des espèces contrairement à celui instauré en Grèce.

Les modes de chasse sont similaires à ceux de la grive musicienne avec néanmoins une prédominance du tir au vol à poste fixe en raison des déplacements en groupe assez fréquent et quotidiens chez cette espèce. Elle est traditionnellement capturée à la glue à partir d'un poste fixe (Dérogation : Art 9 de la directive 79/409) dans le sud est de la France et en Espagne, mais contrairement à la grive musicienne, à la cime des arbres où elle a coutume de se poser en groupe.

Le statut de cette espèce est considéré comme favorable en Europe mais son comportement erratique rend son



étude difficile. Les fluctuations observées en Europe résultent d'un manque de connaissances qu'il conviendrait de combler conformément aux recommandations de la directive 79/409. L'entrée éventuelle de nouveaux pays dans l'Union européenne permettra de compléter nos connaissances notamment en Europe de l'est.

Comme pour l'ensemble des espèces chassées, il est indispensable de disposer de statistiques relatives aux pré-

lèvements. La généralisation d'un carnet serait souhaitable, en prenant soin de séparer les espèces dont le statut peut

évoluer indépendamment et de connaître le nombre de sorties de chasse (avec ou sans prélèvement) pour calculer l'effort de chasse.

La conservation des habitats de nidification de la grive mauvis conditionne l'avenir des populations. Cette espèce, la plus nordique des 5 classées gibier dans le genre Turdus, se reproduit dans des conditions météorologiques souvent difficiles y compris même en mai et juin dans les pays scandinaves et d'Europe

de l'est. Les principaux habitats à conserver sont les forêts nordiques dont les traitements phytosanitaires sont à surveiller, les formations végétales de bouleaux arctiques et les habitats du type « taïga et toundra ». En outre comme pour les autres espèces de Turdidés, les haies restent des éléments essentiels en zones agricoles pour la reproduction. Dans l'aire d'hivernage, la protection des habitats utiles aux haltes migratoires est indispensable : forêts d'altitude (feuillus et résineux), prairies d'altitude mais aussi oliveraies et vignes en zone méditerranéenne comme les landes à genévrier (Juniperus sp) et les vergers fournissant à l'espèce une nourriture riche et variée. Comme pour la grive musicienne, le développement des oliveraies soutenu par l'Union européenne devrait être un facteur favorisant la survie hivernale et pré nuptiale.

Les adhérents peuvent s'adresser au secrétaire de l'association pour transmettre toutes remarques, questions, histoires... qui permettront d'alimenter les différentes rubriques du journal. Jacky Chabaud, la Parise, route de Fontienne - 04300 Forcalquier